

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **6 janvier 2014**

Décision n° **B-2014-4872**

commune (s) : Mions

objet : Travaux de réfection de chaussées rues Albert Ferrus, Tilleuls, Buzy et Pasteur - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert

service : Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Colin

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : vendredi 27 décembre 2013

Secrétaire élu : Madame Murielle Laurent

Compte-rendu affiché le : mardi 7 janvier 2014

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Colin, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mmes Laurent, Peytavin, MM. Vesco, Rivalta, Assi, David G., Sangalli.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld), Philip, Mme Pédrini, M. Passi, Mme Dognin-Sauze, M. Bernard R. (pouvoir à M. Crédoz), Mme Farih (pouvoir à M. Claisse).

Absents non excusés : Mme Guillemot, MM. Calvel, Arrue, Barge, Charles, Sécheresse, Julien-Laferrière, Lebuhotel.

Bureau du 6 janvier 2014**Décision n° B-2014-4872**

commune (s) : Mions

objet : **Travaux de réfection de chaussées rues Albert Ferrus, Tilleuls, Buzy et Pasteur - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Direction de l'eau

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 18 décembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Depuis quelques années, la Commune de Mions connaît des inondations. Afin de remédier à cette situation, le schéma directeur d'assainissement de 1992, mis à jour en 2007, prévoit un ensemble de travaux dont la création d'un réseau séparatif d'eaux pluviales dans les rues des Tilleuls, Ferrus, Buzy et Pasteur. Il s'agit de construire, sur 2 565 mètres, un collecteur en béton armé de dimensions variables (diamètre 800 millimètres, A 180 et A 210).

Suite à l'achèvement de ce marché, des travaux de terrassement, d'évacuation des enrobés à froids qui ont été mis en œuvre suite à une tranchée d'assainissement et de réfection de chaussées en enrobé chaud, conformément au règlement de voirie de la Communauté urbaine de Lyon, se sont révélés nécessaires.

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée, conformément aux articles 26, 33, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics, pour l'attribution du marché de travaux de réfection de chaussées rues Albert Ferrus, Tilleuls, Buzy et Pasteur à Mions.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, lors de la séance du 6 décembre 2013, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise PERRIER TP pour un montant de 606 006,75 € HT, soit 727 208,10 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le Président à signer le marché de travaux de réfection de chaussées rues Albert Ferrus, Tilleuls, Buzy et Pasteur à Mions et tous les actes y afférents, avec l'entreprise PERRIER TP pour un montant de 606 006,75 € HT soit 727 208,10 € TTC.

2° - La dépense totale correspondante sera prélevée sur l'autorisation de programme globale P21 - Eaux pluviales et ruissellement, individualisée sur l'opération n° 0P21O2445, le 12 septembre 2011 et le 18 avril 2013 à hauteur de 5 793 165 € TTC.

3° - Le montant à payer au titre du présent marché, soit 727 208,10 € TTC sera prélevé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 2315.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 7 janvier 2014.